



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.1.2

**Numéro de la demande :** 2013-3184  
**Demande :** Nouvelle source de matière active de qualité technique par un nouveau titulaire d'homologation  
**Produit :** Mergal OIT Microbicide technique  
**Numéro d'homologation :** 31812  
**Matières actives (m.a.) :** 2-n-octyl-4-isothiazolin-3-one (octhylinone)  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2517906

### Contexte

La source d'octhylinone utilisée pour déterminer l'équivalence chimique porte le numéro d'homologation 24126.

### Objet de la demande

La demande a pour objet d'homologuer une nouvelle source de la matière active de qualité technique, l'octhylinone, par un titulaire d'homologation différent.

### Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : octhylinone  
Nom chimique de l'IUPAC : 2-octyl-1,2-thiazol-3(2*H*)-one  
ou  
2-octylisothiazol-3(2*H*)-one  
Nom chimique CAS : 2-octyl-3(2*H*)-isothiazolone

Le Mergal OIT Microbicide technique présente les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Liquide jaune
Concentration nominale garantie	2-n-octyl-4-isothiazolin-3-one à 99,4 %
Odeur	Odeur âcre très faible
Densité	1,041 g/ml à 20 °C
Pression de vapeur	$7,3 \times 10^{-2}$ Pa à 25 °C
pH	de 4 à 7
Solubilité dans l'eau	0,527 mg/l à 23 °C
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log $K_{oc}$ : 3,45

Les exigences en matière de données chimiques pour le Mergal OIT Microbicide technique ont été remplies.

### **Évaluations sanitaire et environnementale**

Étant donné que la nouvelle source d'octhylinone est chimiquement équivalente à la source homologuée, le profil de risque pour la santé et l'environnement devrait être semblable à celui du produit utilisé pour déterminer l'équivalence chimique. Aucune évaluation supplémentaire n'est requise.

### **Évaluation de la valeur**

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour les matières actives de qualité technique.

### **Conclusion**

Après évaluation de la demande mentionnée, l'ARLA a déterminé qu'elle pouvait appuyer l'homologation du Mergal OIT Microbicide technique.

## Références

<b>PMRA Document Number</b>	<b>Référence</b>
2315284	2013, DACO 2.1 to 2.9 Summary document, DACO: 2.0 CBI
2315285	2013, Preliminary Analysis, DACO: 2.11,2.13 CBI
2315286	2012, Enforcement Analytical Method for the Determination of OIT by HPLC, DACO: 2.13.1,2.14 CBI
2315287	2013, DACO 2.14 Summary document, DACO: 2.14 CBI
2315288	2013, Phys-Chem properties (DACO 2.14.5 - 2.14.12), DACO: 2.14 CBI
2315289	2013, OIT: Vapour Pressure, DACO: 2.14.9 CBI
2315290	2013, Letter of Confirmation, DACO: 2.14.13,2.14.14 CBI
2414235	2014, DACO 2.1- 2.9 Revised, DACO: 2.0 CBI
2414236	2014, Mergal OIT Syntesis Scheme, DACO: 2.11.3 CBI
2414237	2012, Certificates of Analysis with Dates, DACO: 2.13.3 CBI
2420413	2014, Mergal OIT Syntesis Scheme, DACO: 2.11.3 CBI

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.